



Les interrogations mêlées d'inquiétudes, suscitées par le réchauffement du climat, associées à celles qui pèsent sur la crise énergétique qui se profile de façon inexorable, font irruption dans les grands médias et dans le débat politique.

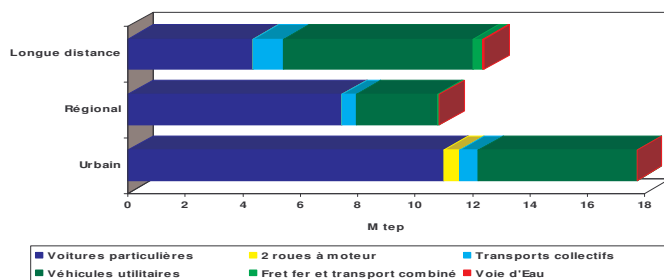
La rencontre internationale sur le climat à Nairobi concrétise bien cette actualité.

Le CREPAN participe et agit, à sa place et à sa manière, dans le sens du développement durable et de la défense de l'environnement. L'une de ses activités était sa participation à la journée du DD de Louvigny. Le thème portait cette année plus particulièrement sur les transports.

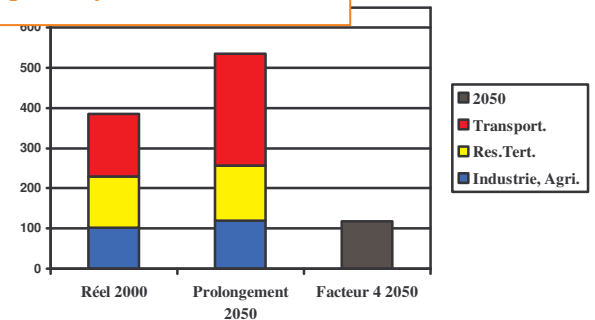
En fin d'après midi des conférenciers ont exposé certains aspects à propos des transports et la dépense d'énergie. Nous avons sélectionné quelques points

Déplacements et développement durable

Pascal CORTÉ, ADEME, en quelques diapos:



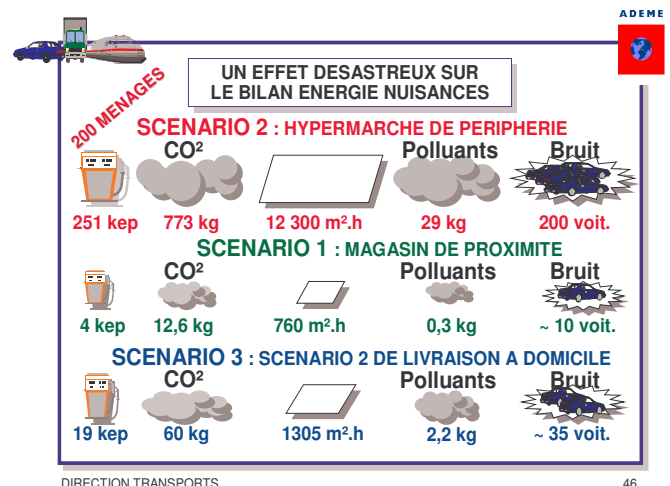
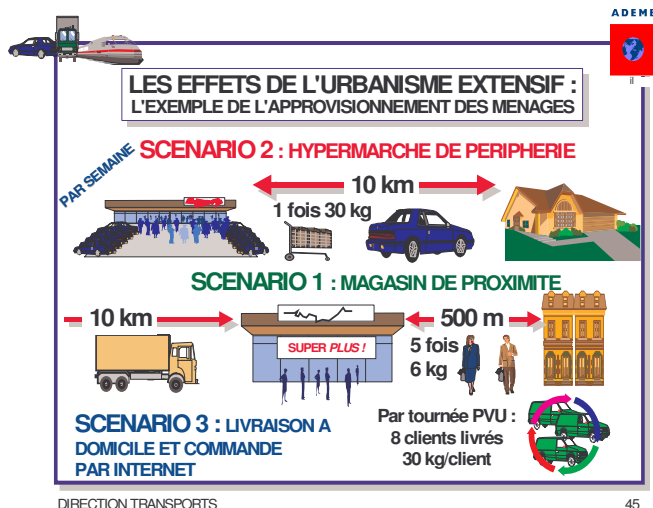
Après Kyoto, le facteur 4



Petites notions à avoir en tête...

⇒ 20 % des déplacements en voiture ne dépassent pas 1 km et 50 % ne dépassent pas 3 km. ⇒ La surconsommation est de 80 % au cours du 1er km et de 50 % au 2ème.

⇒ Le secteur des transports représente 35 % des consommations totales d'énergie en France et 65 % des importations de pétrole.



Le CA du CREPAN s'est réuni le Lundi 6 Novembre 2006.

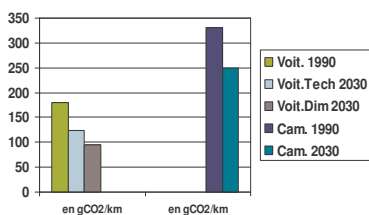
Une séance de 18 heures à minuit. De nombreux points ont été examinés et plusieurs décisions d'action arrêtées.

Le CR du CA bientôt en ligne.

Les composantes de la prospective transport

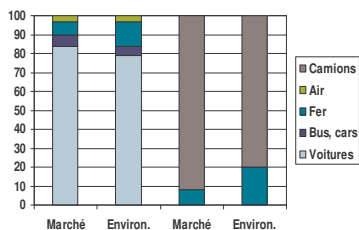
1 – Dimension, progrès technique

Objectif : Gagner 25 à 40%



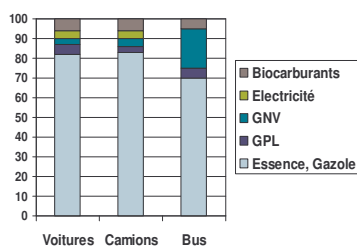
2 – Transfert modal

Objectif : Gagner 15%



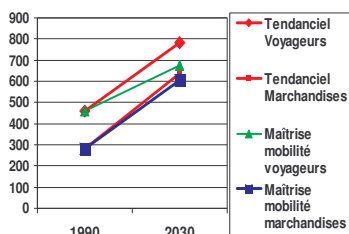
3 – Substitutions d'énergie

Objectif : Gagner 10%



4 - Maîtrise de la mobilité

Objectif : Gagner 15%



Documents ADEME/ Pascal Corté

Intervention de Josette Bénard à Louvigny

(élu de Caen la mer)

Dans les compétences qui sont les siennes, la communauté d'agglomération Caen la mer intervient de plusieurs façons pour diminuer le trafic automobile:

- l'aménagement du territoire est un élément important pour limiter les déplacements en voiture individuelle. Aussi, dans les zones communautaires pour l'habitat, la réflexion porte sur les commerces et services de proximité nécessaires aux achats quotidiens, pour les déplacements lointains sur l'accessibilité aux transports en commun.

- Les bennes à ordures ménagères parcourent des centaines de milliers de kilomètres par an. Le "monoflux" (papiers et plastiques dans le même contenant)

Prise de conscience

Qu'est-ce qui abrite et nourrit à la fois des champignons, des bryophytes (mousses), des lombrics, des diptères, des coléoptères, des fourmis, des acariens, des crustacés, des myriapodes, des mollusques, ... ? réponse : une bouse de vache disons à l'ancienne. Qu'est-ce qui ne contient pratiquement aucune de ces formes de vie ? réponse : une bouse de vache après la plupart des traitements actuels de vermifugation. Le Professeur Lumaret de l'Université Paul Valéry, Montpellier 3, travaille sur les effets indésirés et le plus souvent ignorés des traitements des animaux d'élevage sur la faune naturelle des pâturages. Ainsi a-t-il pu constater par exemple qu'un seul traitement vermifuge (organophosphoré) sur un cheval pouvait tuer jusqu'à 20 000 insectes ! Qu'en est-il des consommateurs de ces insectes : oiseaux, musaraignes, hérissons, chauve-souris ? personne ne sait ! Toujours selon le Professeur Lumaret, on a cependant constaté dans le Limousin par exemple, que les effectifs des populations de chouettes chevêche avaient diminué de 80 % autour d'élevages bovins vermifugés avec la molécule la plus fréquemment utilisée actuellement (l'ivermectine) et restaient stables autour des élevages en agriculture biologique.

Il ne s'agit pas de ne plus vermifuger vaches, moutons, chèvres et chevaux mais de prendre conscience de l'effet sur l'environnement des traitements administrés souvent seulement à titre préventif. Il s'agit d'utiliser la molécule efficace la moins nocive possible pour les espèces qui ne sont pas visées et qui travaillent gratuitement au nettoyage de la nature et à la préservation de la qualité des herbages. Ces molécules existent et ne sont pas forcément plus chères. A nous tous d'intégrer ce critère de protection dans le choix des produits utilisés, dans leur mode d'utilisation et éventuellement de sensibiliser les professionnels qui diffusent ces produits.

PS : a priori, le problème est moins important avec les crottes de chien et chat et dans ce cas, il s'agit de préserver les enfants qui vivent à leur contact. Suivez donc sans hésitation les conseils de votre vétérinaire sur ce sujet.

Source : Séminaire de Parasitologie des Herbivores organisé le 12.09.06 par le Conservatoire des Sites Naturels de Haute -Normandie. Communication C.Joly

Changement climatique

Vous avez des doutes, vous n'avez pas pu ou voulu aller voir le film d'Al Gore car trop "américain", alors lisez "Le climat : jeu dangereux" de Jean Jouzel et Anne Débroise publié en 2004 aux éditions Dunod collection Quai des sciences. Jean Jouzel est directeur de recherches au Commissariat à l'Energie Atomique, il participe depuis 10 ans aux travaux du GIEC (Groupe Intergouvernemental).

Communiqué de Presse de FNE

Urgence écologique : pourquoi ne pas commencer tout de suite ?

La fédération FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT se félicite de ce que la question de l'urgence écologique soit placée au cœur de la campagne électorale des présidentielles, grâce, notamment, à la défense par Nicolas Hulot d'un « Pacte écologique » ambitieux.

Toutefois, FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT est très inquiète de ce que plusieurs projets de réforme en cours ne viennent contredire par avance ce Pacte et rendre difficile son application. Prenons un exemple.

Exemple : la Ministre de l'écologie est contrainte de défendre un texte inquiétant pour l'environnement.

Ce lundi 6 novembre 2006, le Ministère de l'écologie a lancé une consultation publique sur internet sur le projet de loi relatif à la responsabilité environnementale

(http://www.ecologie.gouv.fr/article.php?p3?id_article=6559)

Ce projet de loi devrait être présenté au Parlement, début 2007. Il comporte des risques graves de régression du droit de l'environnement et de consécration du principe « pollué payeur ». C'est la raison pour laquelle, le Président de France Nature Environnement, par une lettre du 19 octobre 2006, avait écrit au Premier ministre pour lui exprimer les réserves de la fédération sur ce texte et lui demander de tenir compte d'au moins cinq revendications clés (<http://www.fne.asso.fr/PA/risques/dos/dossiers.htm>). Sans succès pour l'instant...

